

# SERVICE DE COLLECTES AUX PROFESSIONNELS

## LE CARTON

Allée du Ponant,  
Avenue de l'Europe,  
Quai Charles De Gaulle,  
Promenade Jacques Chirac,  
Place Diana, Place Paul Valéry,  
Place du Forum, Point Zéro



Cartons pliés et aplatis

Fréquence	Collecte	Période
Du lundi au dimanche	10h-12h sortir les cartons 30 minutes avant la collecte	Toute l'année (sauf 25 décembre et 1 <sup>er</sup> janvier)

**LES CARTONS DOIVENT ÊTRE PLIÉS  
ET REGROUPÉS DANS UN CARTON PLUS GRAND.  
LA COLLECTE NE SERA PAS EFFECTUÉE  
EN CAS DE PRÉSENCE DE SACS EN PLASTIQUE,  
DE DÉCHETS ALIMENTAIRES...**

La collecte est assurée devant chaque commerce, merci de permettre le passage du véhicule de collecte (parasols, rideaux, chaises...).

Tout dépôt en dehors des jours et horaires de collecte est passible d'une amende de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> classe (de 150 à 1500 €) selon le code pénal, articles R632-1, R635-8, R644-2.

Des bacs spécifiques pour les cartons peuvent être fournis à la condition de pouvoir être stockés sur le domaine privé en dehors des heures de collecte. Contactez le Pôle environnement & valorisation pour obtenir votre bac.

# LE VERRE se recycle à 100% et à l'infini !

Période	Collecte (entre 5h30 et 8h30)
Du 14 octobre au dimanche de Pâques	Lundi, mercredi, vendredi
Du lundi de Pâques au 9 juin et du 23 septembre au 13 octobre	Lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche
Du 10 juin au 22 septembre	Tous les jours

  


Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre,  
sans bouchons ni couvercles, vidés, non rincés

**LES BACS À VERRE DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS À LA COLLECTE LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE PASSAGE, ET RENTRÉS APRÈS LA COLLECTE.**

Pour se procurer un bac, contactez le Pôle Environnement.

**PAS DANS CE BAC !**

VAISSELLES, VERRES DE TABLE, CENDRIERS, TASSES À CAFÉ, BOUCHONS, COUVERCLE, VITRES, AMPOULES,



POUBELLE GRISE      POUBELLE JAUNE      CENTRE DE VALORISATION

## LES ORDURES MÉNAGÈRES LES EMBALLAGES RECYCLABLES

Ils doivent être apportés aux points d'apport volontaire. En dehors des heures de passage du service de collecte du verre, des points d'apport volontaire sont à votre disposition. Il est également possible de déposer gratuitement les cartons dans les déchèteries dédiées aux professionnels.

